

Lyon, le 25 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec les Quais de Neuville, le projet Rive de Saône se poursuit au nord de la métropole de Lyon !

Dans le prolongement du projet Rive de Saône, promenade métropolitaine de 20 km le long de la Saône, cette opération va permettre d'ouvrir un nouveau lieu de promenade et de nature au plus près de la rivière à Neuville-sur-Saône. Les travaux de la première phase d'aménagement débutent sur le secteur Jean Vilar, le parking Verdun/Nymphée et les berges de Saône.

Avec un projet de requalification ambitieuse des quais de Neuville, la Métropole de Lyon et la Ville de Neuville-sur-Saône agissent pour offrir aux habitants et visiteurs un cœur de ville rénové, plus attractif, plus agréable pour se balader et profiter d'un site exceptionnel au bord de la Saône. La Métropole de Lyon poursuit ainsi son ambition de retrouver le lien au fleuve Rhône et à la rivière Saône, à travers des projets urbains qui reconnectent la ville à la voie d'eau, tout en requalifiant le centre-bourg.

Initié en 2022 et partagé avec les habitants en 2023, le projet consiste à étendre le cœur de ville en créant une vaste esplanade végétalisée, lieu de promenade, de contemplation et de détente, et à réorganiser le partage de la rue entre les différents modes de transports. Il est réalisé par l'équipe d'Ilex paysages.



« Le projet des Quais de Neuville avance ! Ce projet répond à l'objectif de la Métropole de Lyon de conforter le dynamisme des centres-bourgs et centres-villes grâce à des requalifications ambitieuses, ici, en lien avec la reconquête des berges de Saône. Cette mise en valeur du patrimoine et du paysage exceptionnels va permettre de retisser le lien historique entre le cœur de ville et la rivière, en sécurisant tous les déplacements. Il vise également à redynamiser le centre-ville, ses commerces, ses équipements et valoriser un centre-ville qualitatif et vivant au cœur du Val de Saône, pour tous les neuvillois et les habitants de la Métropole de Lyon. » **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon

« Neuville avait manqué le rendez-vous du projet d'aménagement des Rives de Saône dans les années 2010. La Municipalité de Neuville-sur-Saône salue aujourd'hui le fort engagement de la Métropole de

Lyon dans le projet des Quais de Neuville qui va permettre aux Neuvilleois de se réapproprier ces espaces en bord de Saône et répondre à leur demande de végétalisation des quais, de réhabilitation des espaces publics et d'amélioration des cheminements piétons et vélos. Le marché du vendredi, un des plus importants de la Métropole, va trouver un espace beaucoup plus fonctionnel et qualitatif à quelques pas du centre-ville, sans route à traverser. Quant aux automobilistes, qui occupaient jusqu'alors plus des deux-tiers de l'espace public, ils trouveront une voirie mieux partagée et plus lisible, tout en conservant d'importantes capacités de stationnement à proximité. Avec ce beau projet, nous sommes convaincus que le centre de Neuville sera plus attractif et accueillant que jamais. ».

Vincent Alamercery, Maire de Neuville-sur-Saône

Le projet en 5 points



1. Création d'un parc

Sur la partie haute des berges, un parc est créé, en écho au parc d'Ombreval : plantation d'arbres et de pelouses, installation de chaises longues, bancs, tables de pique-nique, balançoires et modules en bois.

2. Réorganisation du marché

Avec le projet, le marché du vendredi s'agrandit de 1000 m² et passe ainsi à 9500 m² de surface. Il s'installe en contrebas du parc d'Ombreval et autour de l'espace Jean Vilar. La rue Rey Loras devient piétonne sur ce secteur et le marché, directement accessible à pied depuis le parc d'Ombreval et la rue Victor Hugo. Les 104 places d'exposants sont reportées sur cette nouvelle place de marché, connectée au centre-ville qui accueillera à terme 195 places de stationnement, 6,5 jours par semaine. Enfin, l'emplacement de l'ancien marché du quai Pasteur au sud retrouvera sa vocation de parking les vendredis. Le marché ne connaîtra aucune interruption du fait des travaux.

3. Réaménagement des mobilités

Les voies de circulation sont redimensionnées. Les lignes de transports en commun (40, 43, 70, 84, 96, 97, S14 et les cars de l'Ain) bénéficient, dans le sens nord-sud, d'une voie réservée en site propre.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY - llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

Les trottoirs sont élargis et des voies cyclables sont aménagées, en particulier pour le passage de la Voie lyonnaise n°3 (qui reliera à terme Quincieux et Genay jusqu'à Givors, en passant par Lyon). Pour la circulation automobile, une voie de circulation est aménagée dans chaque sens.

4. Parvis de l'espace Jean Vilar

Le parvis de l'espace Jean Vilar est réaménagé : reprise des escaliers et rampe d'accès. Les matériaux choisis pour les revêtements de sol sont en cohérence avec les teintes des pierres du cœur historique. Un parking public est créé au nord du bâtiment.

5. Renaturation de la berge

Le projet des Quais de Neuville permet de renaturer la berge : retrait de l'enrochement du pied de berge actuel, traitement des plantes exotiques envahissantes, décroustage du bitume, reprofilage de la berge en pente douce puis installation d'une végétation variée. Au total, 7 000 m² sont désimperméabilisés.

Les travaux à la loupe

Entre juin 2025 et mars 2026, les travaux se déroulent sur un périmètre comprenant l'avenue Jean Christophe, le quai bas au nord du pont et les pourtours de l'espace Jean Vilar (place Charles de Gaulle, parking Jean Vilar, parking Nymphée et l'extrémité de la rue Rey Loras), sur une surface globale de 29000 m².

Planning des travaux (sauf aléas)

- **Juin à août 2025**
Les travaux démarrent par le réaménagement du parking Verdun/Nymphée, les espaces autour de Jean Vilar. Le marché poursuit son fonctionnement actuel en quai haut.
- **Septembre à novembre 2025**
Les travaux se concentrent sur le réaménagement de l'Avenue Jean Christophe ce qui implique une déviation de la circulation dans le sens sud-nord sur la rue Rey Loras. Les enrobés sont finalisés lors d'une intervention de nuit pour minimiser l'impact sur la circulation. Le marché poursuit son fonctionnement actuel en quai haut. Les travaux du quai bas démarrent.
- **Novembre à décembre 2025**
Finalisation des espaces autour de Jean Vilar pour un déplacement du marché sur son nouvel emplacement, fin 2025. Finalisation des travaux en quai bas.
- **Janvier à mars 2026**
Les travaux d'aménagement du quai haut démarrent pour une livraison finale du projet en mars 2026.

Afin de minimiser l'impact du chantier sur la circulation des quais de Neuville, les entreprises de travaux ont recours au transport fluvial pour limiter fortement la circulation des camions de chantiers sur les quais.

Le budget de ces travaux est de 3,7M€ financés par la Métropole de Lyon. Pour ce projet, la Métropole de Lyon a obtenu une aide du fonds vert de l'État pour 411 K€ (axe renaturation des villes et des villages). La Ville contribue au projet par des aménagements connexes (modernisation des réseaux, éclairage public, vidéoprotection...).

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY - llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93